La mauvaise conduite de l'évêque

A Lausanne, l'approvisionnement en eau n'a jamais représenté un problème mais toujours constitué un enjeu.

Samuel Prout,
Vue de la Cathédrale de Lausanne,
lithographie aquarellée, vers 1820

Goulot de la fontaine de la rue du Pont, fin du 18e

L'acte d'union du 6 juillet 1481
©Archives de la Ville de Lausanne

Si les sources proches (Chalet-à-Gobet, Le Mont, etc.) étaient en nombre suffisant, dès lors que l'accroissement démographique du 19e siècle fit exploser les besoins, on dut capter l'eau jusque dans les environs de Montreux (Pont-de-Pierre, 1877) voire dans le Pays-d'Enhaut (l'Etivaz), à environ 45 km à vol d'oiseau de la capitale. Ce qui ne fut pas sans incidences: la principale cause de l'épidémie de fièvre typhoïde que connut Lausanne en 1891 fut, comme le révélèrent les analyses confiées à Pasteur, due au mauvais état des canalisations de la source du Pont-de-Pierre, dont la gestion avait été privatisée en 1871 au bénéfice de la Société des Eaux de Lausanne… Les eaux du lac artificiel de Bret étaient, elles, pompées par la compagnie du Lausanne-Ouchy depuis 1871, mais la concession ne prévoyait qu'une distribution à l'industrie et à l'agriculture, excluant les usages alimentaires ou ménagers. Quant à l'eau du Léman – dont le pompage fut soutenu dès le milieu du 19e siècle par certains scientifiques – il fallut passer outre les très fortes réticences de la population qui, dans sa majorité, considérait l'eau du lac comme impropre à la consommation. La première station de pompage pour la commune de Lausanne fut inaugurée à Lutry en 1932.

Plusieurs siècles auparavant, en 1481, l'«affaire» des canalisations de l'évêque allait influencer le destin de Lausanne. A l'époque, l'eau des sources était amenée jusqu'aux nombreuses fontaines où la population venait s'approvisionner (l'eau courante ne deviendra réalité que dans les années 1870). Le quartier de la Cité en comptait cinq, dont celles de Saint-Maire et de la Cathédrale, aujourd'hui

disparues, et de la Cité-Devant, transformées au 18e siècle mais toujours existantes (placette André-Bonnard et rue de l'Académie). Au printemps 1481, Lausanne est une ville formée de deux communautés administratives, la Cité et la Ville inférieure. Le Conseil de la première est constitué des chanoines de la cathédrale, de chapelains et de laïcs, celui de la Ville inférieure regroupe les bannières du Bourg, de la Palud, du Pont et de Saint-Laurent. Les deux entités agissent cependant parfois de concert, dans un embryon d'organisation municipale et par le biais de leurs syndics respectifs. Parmi les enjeux fédérateurs, il y a la lutte contre les droits et prérogatives temporels de l'évêque, à l'origine des plus importants mouvements d'émancipation des communautés urbaines au Moyen Age. A Lausanne, un événement contribue à rapprocher, par effet de solidarité, la Ville inférieure et la Cité: le pillage de la ville par les troupes confédérées lors des guerres de Bourgogne en juin 1476 et le lourd tribut imposé aux Lausannois par les vainqueurs. Deux ans plus tard, la Ville inférieure approuve le principe de la fusion des deux administrations. Mais, sur la colline de la Cité, le Chapitre (les chanoines de la cathédrale) s'oppose au projet, tout comme l'évêque, à qui profite la division de ses «adversaires». Le 30 avril 1481, coup de théâtre: des représentants de la Ville inférieure sont conviés à la séance du Chapitre afin de le soutenir dans un différend l'opposant à l'évêque. Benoît de Montferrand a en effet posé à Saint-Maire des canalisations pour dévier à son seul profit la source alimentant cinq fontaines de la Cité! Les chanoines ne peuvent tolérer que le prélat prélève l'eau passant dans leurs canalisations, privant ainsi la communauté de tout approvisionnement. Par le détournement d'un bien vital, l'évêque ne fit qu'accélérer le processus d'union, les chanoines se rangeant finalement aux côtés de la Ville inférieure. Le 6 juillet 1481, les deux parties réunies dans le cloître de la cathédrale signèrent l'acte consacrant l'unification de la communauté urbaine.

Laurent Golay
27 janvier 2011

Geneviève Heller, *Propre en ordre. Habitation et vie domestique 1850 1930. L'exemple vaudois,* Lausanne 1979
Clémence Thévenaz Modestin, *Un mariage contesté. L'union de la Cité et de la Ville inférieure de Lausanne (1481)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 38, Lausanne 2006